

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 24 JUIN 2021

MEMBRES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE PRÉSENTS :

Collège des Résidents :

Monsieur COLLINEAU, Président du Conseil de la Vie Sociale.

Collège des Familles :

Madame DULONG Marie-Claire, Vice-Présidente.

Membres Qualifiés :

Monsieur BOISSAYE, Représentant des Familles.

Représentant du personnel Syndicat SUD Santé Sociaux :

Monsieur BÉAL.

Représentant du Conseil d'Administration :

Monsieur CRAVENAUD Michel, Conseiller Municipal.

MEMBRES EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Madame OLIVIER, Représentante Légale, donne pouvoir à Madame DULONG, Vice-Présidente du Conseil de la Vie Sociale.

Madame GUILLOU, Représentante des Résidents, donne pouvoir à Monsieur COLLINEAU, Président du Conseil de la Vie Sociale.

MEMBRES INVITÉS PRÉSENTS :

Monsieur ESSALHI, Directeur ; Madame PIRO-MAHÉ, Directeur Adjoint ; Madame JOLY, Elève Directeur ; Madame GUYONVARCH, Stagiaire Direction ; Madame GIRAULT, Cadre Supérieur de Santé Paramédical ; Madame ROY, Accueil-Communication ; Madame DESMARES, Assistante de Direction.

MEMBRES EXCUSÉS :

Madame DIMIER Jeanne, Membre Qualifié, Représentante des Résidents.

Madame ESTAGER Jeannette, Membre Qualifié, Représentante des Résidents.

Madame NEVEUX Véronique, Représentante des Familles.

Monsieur FANDO, Conseiller Municipal.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame DESMARES, Assistante de Direction.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Adoption du Procès-Verbal de la séance du 20 avril 2021
- 2) Plan Bleu – COVID-19 : Plan de Continuité d'Activité de la Résidence DEBROU
 - Situation au jeudi 24 juin 2021.
- 3) Questions des membres du Conseil de la Vie Sociale
- 4) Plan national canicule 2021
- 5) EPRD 2021 (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2021) :
Hébergement Permanent / Hébergement Temporaire
- 6) Convention Tripartite 2016-2020 : Bilan des objectifs 2020
- 7) Indicateurs CPOM 2020 de la Résidence DEBROU
- 8) Rapport Médical 2020
- 9) Rapport d'activité 2020 du service de Psychologie
- 10) Rapport d'activité 2020 PASA et Accompagnement non-médicamenteux

- 11) Rapport d'activité 2020 du service Animation
- 12) Le Référent Institutionnel : Liste réactualisée au 08 juin 2021
- 13) Synthèse des Évènements Indésirables 2020
- 14) Synthèse des Satisfactions, des Plaintes, des Observations et des Réclamations des résidents, des familles et des proches 2020

La séance est ouverte à 14H35.



Monsieur Le Directeur remercie l'ensemble des membres du Conseil de la Vie Sociale de leur présence.

Il informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que cette séance siège exceptionnellement à huis-clos, en présence des membres titulaires et des membres du personnel invités.

Par ailleurs, Monsieur Le Directeur est heureux d'accueillir au sein de ce Conseil de la Vie Sociale les familles et proches qui assistent à cette réunion en visioconférence via l'application Zoom.

Monsieur Le Directeur cède la parole à Monsieur Le Président du Conseil de la Vie Sociale ainsi qu'à Madame La Vice-Présidente du Conseil de la Vie Sociale.

Madame La Vice-Présidente rappelle que les réunions d'accueil des familles se poursuivent et qu'elles sont très appréciées. La prochaine se tiendra durant la deuxième quinzaine de juillet.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale espèrent pouvoir reprendre toutes leurs rencontres dès que l'immunité collective sera atteinte.

Monsieur Le Directeur se réjouit de la progression de la vaccination des habitants de la Résidence DEBROU.

1- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 AVRIL 2021

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 20 avril 2021.

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la séance du 20 avril 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2- PLAN BLEU-COVID-19 : PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ DE LA RÉSIDENCE DEBROU

➤ Situation au jeudi 24 juin 2021.

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur rappelle que depuis le 15 mars 2021, les premiers assouplissements des modalités des visites ont permis de favoriser et conforter le bien-être psychologique et social de l'ensemble des habitants de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur rappelle à tous que les mesures barrières doivent être toujours strictement respectées en tout lieu et à tout moment.

Monsieur Le Directeur cède la parole à Madame JOLY pour présenter un point d'étape sur la vaccination contre la *COVID-19*.

Madame JOLY présente un point sur la vaccination contre la *COVID-19* au sein de la Résidence DEBROU.

À ce jour et à cette heure :

- Taux de vaccination des habitants de la Résidence DEBROU : plus de 90 %.
- 15 habitants refusent la vaccination.
- 2 incompatibilités définitives.
- Taux de vaccination du personnel : 39 %.

Monsieur Le Président et les membres du Conseil de la Vie Sociale expriment leur grande insatisfaction quant à la faible proportion de personnels vaccinés.

Monsieur Le Directeur entend les remarques des membres du Conseil de la Vie Sociale et s'engage à pouvoir les retraduire auprès de l'ensemble du personnel de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur rappelle que la vaccination relève de la liberté individuelle de chacun.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que différentes notes de service relatives à la vaccination contre la *COVID-19* ont été diffusées à l'ensemble du personnel de la Résidence DEBROU.

3- QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Madame La Vice-Présidente informe qu'après plus d'un an d'interruption des réunions d'accueil des familles eu égard la crise sanitaire, celles-ci ont repris le 6 avril dernier. Depuis, plusieurs réunions d'accueil ont été organisées au sein desquelles les échanges ont été très fructueux.

Madame La Vice-Présidente rapporte le réel besoin des familles de pouvoir s'exprimer ; celles-ci signalent toutes une dégradation de l'état de santé et une baisse de connexion à la vie de leur proche suite aux différents confinements vécus.

Madame La Vice-Présidente revient sur une question déjà évoquée lors du dernier Conseil de la Vie Sociale, à savoir les réunions de Direction au sein même des unités de vie, qui permettent aux familles de poser toutes leurs questions à Monsieur Le Directeur : « Quand pourront-elles être envisagées ? »

Monsieur Le Directeur informe que les réunions de direction par unité de vie à l'attention des résidents et des familles ne pourront reprendre qu'à compter du dernier trimestre 2021.

Monsieur Le Président interroge Monsieur Le Directeur quant à la réouverture, pour l'ensemble des résidents et de leurs familles, de l'espace vie sociale et animation ?

Monsieur Le Directeur répond que pour l'instant, et au regard de l'immunité collective non acquise, il n'est pas envisageable de réouvrir cet espace.

Madame La Vice-Présidente rapporte que peu de questions ont été formulées en en tant que de besoin expliquées.

Cependant, Madame La Vice-Présidente informe qu'il reste un point important qui interpelle les familles : « Comment se passent les réunions de transmissions entre les équipes ? »

Madame GIRAULT rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que trois temps de transmissions sont identifiés par jour : le matin, en début d'après-midi et le soir.

Les transmissions de l'après-midi sont réalisées en équipe pluridisciplinaire : équipe soignante, cadre de santé, médecin, psychologue, ergothérapeute, animatrice, diététicienne.

« Y a-t-il un protocole à respecter ? »

Madame GIRAULT informe qu'un mode opératoire détermine l'organisation des trois temps de transmissions.

« Les transmissions sont-elles informatisées ou sous forme papier ? »

Monsieur Le Directeur informe que les transmissions sont informatisées.

Aussi, l'équipe soignante dispose de tablettes numériques, permettant ainsi de renseigner en tant que de besoin le dossier de soins individuel de chaque résident.

« Comment les demandes des familles concernant un soin ou une prise en charge sont-elles prises en compte ? »

Monsieur Le Directeur rappelle le rôle et les missions du référent institutionnel.

Le référent institutionnel est identifié comme tel auprès de 4 voire 5 résidents. Il est l'interlocuteur privilégié pour les informations non urgentes entre le résident, sa famille et l'équipe pluridisciplinaire. Il accompagne, facilite et améliore la vie du résident et de ses proches au sein de l'établissement, afin de s'inscrire dans une démarche qualité.

Monsieur Le Directeur rappelle que la Résidence DEBROU a pour mission l'accompagnement des résidents et de leurs familles. Pour cela, il est essentiel de privilégier le dialogue, l'écoute et le partage d'expériences.

Pour rappel, la liste actualisée des référents institutionnel est communiquée aux membres du Conseil de la Vie Sociale lors de chaque instance, soit 4 à 5 fois par an. De même, celle-ci est affichée au sein de chaque unité de vie.

« Quelle réponse doit être apportée à la famille et dans quel délai ? »

Le référent institutionnel ne peut à aucun moment délivrer une information médicale.

Une équipe médicale est présente du lundi au vendredi au sein de la Résidence DEBROU pour répondre à toutes les questions d'ordre médical.

Madame La Vice-Présidente rapporte avoir rappelé l'importance des réunions pluridisciplinaires afin de faire le point sur l'état de santé du résident et de son projet de vie. Plusieurs témoignages ont souligné la satisfaction de ces échanges.

Madame La Vice-Présidente rapporte avoir rappelé aux familles que des chaussures ou chaussons adaptés peuvent être fournis par la pharmacie en lien avec la Résidence DEBROU, sur prescription médicale, et livrés directement au résident. La Sécurité Sociale prend en charge deux paires par an.

Monsieur Le Directeur souligne le fait que cela ne relève pas du systématique. Ce dispositif doit être évalué lors des transmissions, en présence de l'équipe pluridisciplinaire et du médecin. Pour toute question d'ordre médical, Monsieur Le Directeur invite les familles à se rapprocher du médecin traitant de leur proche.

Pour ce qui concerne les pertes d'appareils auditifs, Madame La Vice-Présidente fait savoir que la société Audilab se propose de venir expliquer aux soignants la bonne manipulation de ses appareils car bien souvent, ceux-ci sont mis à l'envers et pas dans la bonne oreille !

Monsieur Le Directeur prend acte de cet élément et demande que le sujet soit réabordé lors du prochain Conseil de la Vie Sociale.

Madame La Vice-Présidente rapporte que les familles sont satisfaites de la prise en soin de leur proche ; elles ont juste besoin d'être rassurées et d'approprier le nouveau mode de vie de leur proche accueilli au sein de la Résidence DEBROU.

Madame La Vice-Présidente ajoute que les familles sont très reconnaissantes des notes d'informations transmises régulièrement par la Direction durant la période de crise sanitaire.

4- PLAN NATIONAL CANICULE 2021

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

La note de service n°2021-059 en date du 26 mai 2021 relative au plan canicule 2021 de la Résidence DEBROU a été communiquée aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur informe que le plan canicule de la Résidence DEBROU est effectif depuis le 1^{er} juin 2021 dans le cadre de la veille saisonnière.

Monsieur Le Directeur rappelle que le plan canicule comporte 4 niveaux de surveillance activés chaque année par les autorités en fonction des températures.

Monsieur Le Directeur informe que des fiches de relevés de température sont mises à disposition de chaque service depuis le 1^{er} juin 2021. Celles-ci sont remplies quotidiennement à des heures fixes dans les pièces à vivre les plus chaudes et dans les salles de restaurant.

Monsieur Le Directeur rappelle que la Résidence DEBROU est dotée de systèmes de climatisation dans chaque salle de restaurant, dans les PASA et dans l'espace vie sociale et animation. Dans les salles de restaurant, des stores sont également installés et peuvent être descendus en tant que de besoin.

Monsieur Le Directeur rappelle que les équipes de soins sont mobilisées et formées pour prévenir les éventuels risques de déshydratation et d'hyperthermie des résidents. Des consignes précises ont été données, avec notamment une organisation du travail spécifique et des tournées boissons.

Monsieur Le Directeur informe que le dispositif interne est renforcé par le recrutement de deux agents canicule à partir du 1^{er} juillet 2021 et jusqu'au 31 août 2021. Ils ont pour mission de s'assurer de la bonne hydratation des résidents régulièrement en réalisant des tournées de boissons, en s'assurant de la disponibilité et de la proximité des verres et pichets d'eau dans chaque logement à disposition des résidents et de vérifier que l'environnement du résident est adapté.

5- EPRD 2021 (ÉTAT PRÉVISIONNEL DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2021)

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

L'EPRD 2021 et le rapport de présentation ont été communiqués aux membres du CVS avec la convocation.

Monsieur Le Directeur présente l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2020.

Monsieur Le Directeur rappelle que le GMP a été validé par le Conseil Départemental le 21 septembre 2020 à 780, et le PMP, évalué par le service médical à 236 a fait l'objet d'une validation par les autorités de tarification le 22 octobre 2020.

Pour répondre à l'objectif d'amélioration de la qualité de vie au travail du personnel de la Résidence DEBROU, Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale de l'achat de 20 chariots de nursing motorisés prévus au sein des Plans d'investissement 2019/2020 pour un montant de 40 615.97 euros.

En 2021, Monsieur Le Directeur informe que cet objectif se traduira de l'acquisition de 9 chariots de restauration motorisés pour la remise et le maintien en température. Le chiffrage de cette dépense est évalué à la somme de 150 000 euros (+/- 15 000 euros).

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur l'EPRD 2021.

En l'absence de remarque, l'EPRD 2021 de la Résidence DEBROU est adopté à l'unanimité.

6- CONVENTION TRIPARTITE 2016-2020 : BILAN DES OBJECTIFS 2020

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Le bilan des objectifs 2020 de la Convention Tripartite 2016-2020 a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur présente ledit document et rappelle que la Convention Tripartite 2016-2020, signée pour cinq ans, définit 97 objectifs à atteindre. Chaque responsable de service doit renseigner ledit document, tout en apportant la preuve de ce qu'ils avancent.

Pour l'année 2020, Monsieur Le Directeur informe que l'ensemble des objectifs a été atteint.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir prendre acte du bilan des objectifs 2020 de la Convention Tripartite 2016-2020.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte du bilan des objectifs 2020 de la Convention Tripartite 2016-2020.

7- INDICATEURS CPOM 2020 DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Les indicateurs CPOM 2020 de la Résidence DEBROU ont été communiqués aux membres du CVS avec la convocation.

Monsieur Le Directeur présente les indicateurs CPOM 2020 de la Résidence DEBROU.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir prendre acte du bilan des indicateurs CPOM 2020 de la Résidence DEBROU.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte du bilan des indicateurs CPOM 2020 de la Résidence DEBROU.

8- RAPPORT MÉDICAL 2020

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Le Rapport Médical 2020 a été communiqué aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur présente le Rapport Médical 2020 et les grandes statistiques qui en émergent.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir prendre acte du Rapport Médical 2020.

En l'absence de remarque, les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte du Rapport Médical 2020, à l'unanimité.

9- RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 DU SERVICE DE PSYCHOLOGIE

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Le Rapport d'Activité 2020 du Service de Psychologie de la Résidence DEBROU a été communiqué aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur présente le Rapport d'Activité 2020 du Service de Psychologie et détaille l'organisation et les missions du Service de Psychologie.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir prendre acte du Rapport d'Activité 2020 du Service de Psychologie.

En l'absence de remarque, les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte du Rapport d'Activité 2020 du Service de Psychologie, à l'unanimité.

10- RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 PASA ET ACCOMPAGNEMENT NON MÉDICAMENTEUX

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur BÉAL, Assistant de Soins en Gériatrie Responsable du PASA du Bâtiment A.

Le Rapport d'Activité 2020 PASA et Accompagnement Non Médicamenteux a été communiqué aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur BÉAL présente le Rapport d'Activité 2020 PASA et Accompagnement Non Médicamenteux aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir prendre acte du Rapport d'Activité 2020 PASA et Accompagnement Non Médicamenteux.

En l'absence de remarque, les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte du Rapport d'Activité 2020 PASA et Accompagnement Non Médicamenteux, à l'unanimité.

11- RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 DU SERVICE ANIMATION

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Le Rapport d'Activité 2020 du service animation a été communiqué aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur présente le Rapport d'Activité 2020 du service animation.

Monsieur Le Directeur affirme que le service animation a vocation à acter de l'objectif suivant : l'Art et la Culture au sein même des unités de vie.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir prendre acte du Rapport d'Activité 2020 du service animation de la Résidence DEBROU.

En l'absence de remarque, les membres du Conseil de la Vie Sociale prennent acte du Rapport d'Activité 2020 du service animation, à l'unanimité.

12- LE RÉFÉRENT INSTITUTIONNEL : LISTE ACTUALISÉE AU 08 JUIN 2021

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

La liste des référents institutionnels actualisée au 08 juin 2021 a été communiquée aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale le rôle et les missions du référent institutionnel au sein de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur informe que la liste des référents institutionnels est actualisée en tant que de besoin, transmise aux membres du Conseil de la Vie Sociale lors de chaque instance et affichée au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU.

13- SYNTHÈSE DES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES 2020

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Madame PIRO-MAHÉ.

La synthèse des événements indésirables 2020 a été communiquée aux membres du CTE avec la convocation.

Madame PIRO-MAHÉ informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que ladite synthèse a été réalisée sur la base des feuilles d'évènement indésirables renseignées par l'ensemble du personnel, des résidents, des familles et des proches. Elle précise que cette feuille d'évènement indésirable est également disponible sur le site internet de la Résidence DEBROU.

Madame PIRO-MAHÉ présente la synthèse des événements indésirables 2020.

Au cours de l'année 2020, 696 événements indésirables ont été déclarés :

- 151 événements concernaient la sécurité des personnes et des biens ;
- 197 événements concernaient les comportements ;
- 42 événements concernaient les prestations hôtelières ;
- 45 événements concernaient la prise en soins des résidents ;
- 26 événements concernaient le droit des usagers ;
- 124 événements concernaient des défaillances techniques ;
- 111 événements concernaient des risques professionnels.

Madame PIRO-MAHÉ rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que les feuilles d'évènement indésirable sont traitées quotidiennement en réunion de Direction et obtiennent toujours une réponse personnalisée de la part de Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur précise qu'il est important que chaque famille, chaque résident et chaque membre du personnel continuent de déclarer tout événement qui lui paraît indésirable afin de faire évoluer la politique de gestion des risques, d'investissement, d'achat, ainsi que l'ensemble des modes opératoires de la Résidence DEBROU.

14- SYNTHÈSE DES SATISFACTIONS, DES PLAINTES, DES OBSERVATIONS ET DES RÉCLAMATIONS DES FAMILLES ET DES PROCHES 2020

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Madame PIRO-MAHÉ.

La synthèse 2020 des satisfactions, des plaintes, des observations et des réclamations des résidents, des familles et des proches a été communiquée aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Madame PIRO-MAHÉ explique que cette synthèse recense l'ensemble des échanges entre les résidents, les familles, les proches et la Résidence DEBROU.

Au titre de l'année 2020, 94 satisfactions, plaintes, réclamations et observations ont été formulées.

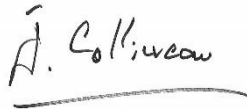
Madame PIRO-MAHÉ précise que chaque satisfaction, plainte, réclamation ou observation fait systématiquement l'objet d'une réponse personnalisée de Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur ajoute que cette synthèse constitue une base essentielle à la poursuite des objectifs de la Résidence DEBROU et à l'amélioration du service dû à nos aînés.

Madame La Vice-Présidente insiste sur l'importance pour les familles d'exprimer leur ressenti, notamment par le biais des feuilles d'évènement indésirable.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été abordés, Monsieur Le Président et Madame La Vice-Présidente remercient les membres du Conseil de la Vie Sociale présents ainsi que les familles et proches y ayant assistés via l'application zoom, et clôturent la séance à 18H05.

Le Président
du Conseil de la Vie Sociale

Handwritten signature of Jacques Collineau in black ink, featuring a stylized 'J' and 'C'.

Jacques COLLINEAU

La Vice-Présidente
du Conseil de la Vie Sociale

Handwritten signature of M-C Dulong in black ink, featuring a stylized 'M' and 'D'.

M-C. DULONG

Fait à Joué-lès-Tours le 24 juin 2021